



AVIS

Objet: Administration des Ponts et Chaussées – Réparation du radier affouillé de l'OA188 enjambant le cours d'eau « Mamer » à Schoenfels.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 5 février 2024, réf EAU-AUT-23-0806, concernant la réparation du radier affouillé de l'OA188 enjambant le cours d'eau « Mamer » à Schoenfels, est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 15 février au 25 mars 2024 inclus.

Mersch, le 14 février 2024

pr le secrétaire,

pr le bourgmestre,

  

